

Communiqué de presse
Paris, le 8 septembre 2015

**Crise dans la filière laitière – Conseil extraordinaire des ministres de l’Agriculture européens
La FNCL déplore une aide d’urgence insuffisante et sans effet sur les marchés**

Suite au conseil européen des ministres de l’Agriculture qui s’est tenu hier, la Fédération Nationale des Coopératives Laitières tient à saluer l’annonce de mesures qui vont permettre de soutenir la filière à court terme, avec l’enveloppe dégagée de 500 Millions d’euros. Les clés de répartition étant en cours d’élaboration, puisque les 28 états membres sont bien sûr concernés, la FNCL reste attentive et mobilisée sur les modalités et les délais d’application. Elle déplore néanmoins des choix insuffisants et sans effet sur les marchés. La FNCL rappelle enfin l’urgence de réformes de fond à l’échelle européenne, pour que les crises soient à l’avenir mieux anticipées et gérées.

La crise est sans précédent, et la Commission européenne y reste sourde en proposant des mesures inadéquates. Pour ne donner qu’un exemple de l’état des marchés, la perte nette sur le couple beurre poudre atteint 86 €/1000 litres, soit 26% du prix du lait sur les 12 derniers mois.

Alors que la France a joué son rôle et a pesé de tout son poids pour relever les seuils d’intervention, la Commission s’y est opposée. Or, cette action aurait eu un effet stabilisateur sur les marchés et aurait donc engendré une répercussion positive sur le prix du lait payé aux producteurs (ce qui n’est pas le cas du stockage privé, plutôt apparenté à une facilité de gestion pour les opérateurs). De même, les 500 M€ annoncés pour toutes les filières sont loin de l’enveloppe des superprélèvements disponible : rien que pour le lait, elle est estimée entre 750 M€ et 900 M€ ! Des marges de manœuvre au niveau communautaire sont donc encore possibles pour aider les éleveurs et la filière dans son ensemble à passer ce cap extrême.

« Malgré l’ampleur de la crise, la Commission européenne refuse toujours de mettre à disposition l’argent des superprélèvements de manière significative et s’abstiennent de relever les seuils d’intervention, même de façon provisoire : nous le regrettons vivement. Au-delà des aides financières de court terme, rappelons que l’Europe doit aussi initier la mise en place d’outils de prévention et de gestion de crise, efficaces et réactifs, qui permettront d’éviter à l’avenir des situations aussi graves. Il est aujourd’hui urgent de s’y atteler ; nous continuerons donc à œuvrer pour que les prochaines négociations de la PAC prévoient, par exemple, un système d’assurance marge pour les éleveurs », explique Dominique Chargé, Président de la Fédération Nationale des Coopératives Laitières.

A propos de la FNCL

La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) a pour mission de représenter l’ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d’entre elles, sa transformation en produits laitiers. La FNCL s’engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l’existence d’une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de la FNCL, 40 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par 56 000 associés-coopérateurs et 20 000 salariés. La coopération laitière représente 55 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d’affaires de plus de 14,5 milliards d’euros en 2013. 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d’une coopérative.

Contact presse FNCL

Mélodie Deneuve – 01 49 70 72 87 / melodie.deneuve@fncl.coop